

Prologue

Pourquoi

Il y a la psychanalyse, qui a rejoint l'histoire, celle du monde et des idées, et les psychanalyses, où se racontent les histoires qui constituent une vie. Elles sont indissolublement liées, et si la mort d'un chien ou l'injustice d'un professeur pèsent bien plus lourd que la révélation des camps d'extermination, il n'y a pas à s'en offusquer. Il suffit d'attendre que la psychanalyse fasse son travail et que chaque souffrance prenne sa place non pas dans une illusoire hiérarchie, mais dans un rapport au monde et à l'histoire où pourra se situer un sujet sans avoir à renoncer à ce qui l'a structuré, mais non sans avoir renoncé à sa plainte.

Tous les analysants, heureusement, ne deviennent pas analystes et ne mêlent pas leur histoire à l'histoire et n'échangent pas leur psychanalyse contre la psychanalyse. Ils terminent leur cure comme ils peuvent, quand ceux qui sont venus dans le but de devenir analyste et ceux dont l'envie en est venue en cours de route vont s'essayer au passage de l'écoute d'eux-mêmes à cette écoute singulière qu'exigent les demandes d'analyse qu'ils s'exposent à recevoir, voire à réclamer. Et ils entreprennent de demeurer dans la psychanalyse et de déplacer leur transfert psychanalytique, du moins en partie, de leur analyste à leurs analysants. C'est ce passage que Jacques Lacan a voulu éclairer en proposant la passe, et c'est là que mon histoire s'est mêlée à l'histoire de la psychanalyse, sans que cette dernière en soit particulièrement affectée, mais sans non plus qu'il me soit possible de m'en défaire d'un geste de la main.

Freud et son œuvre sont dans ma culture avant que ne me vienne l'ambition de devenir psychanalyste, ambition que je savais liée à l'obligation d'une psychanalyse personnelle. Mais, lorsqu'en juin 1964 ma vie change de cours, j'ignore tout de Lacan, et ce

sera en cherchant autre chose que j'aurai la surprise de trouver son nom dans les quelques notes oubliées qui me restaient des cours que donnait à Strasbourg Lucien Israël, et que je suivais quand la poursuite de mes études de médecine, ma pratique du jazz et mon travail à l'hôpital m'en laissaient le temps.

C'est cependant à ce Lacan que je vins demander une analyse en octobre de la même année, sur le conseil d'un ami d'alors, parti de Strasbourg pour passer sa thèse de docteur en médecine à Paris : « Va voir Dieu plutôt que ses saints. » Énigmatique, sa réponse m'est restée d'autant plus en mémoire que mon histoire comportait bien un Dieu dont, chez moi, on ne disait pas grand bien, vu qu'il avait abandonné les siens, mais aucun saint auquel se vouer, Dieu merci.

La rencontre me plut, et bien qu'incertain du sort que me réserveraient des obligations indépendantes de ma volonté, du moins le croyais-je avant que cette dernière, qu'il vaudrait mieux nommer désir, n'en triomphât, je décidai de rester là. Mon analyse commencée, une sous-colle pour préparer l'internat des hôpitaux psychiatriques de la Seine intégré grâce au même ami qui ne s'y montra pas, la rencontre avec le séminaire de Lacan, mes choix se vérifiaient quand toujours le même me convoqua en mai 1968 boulevard Malesherbes chez Robert Lander. Où il ne vint pas. S'y tenait un groupe de discussion en voie de passage d'un travail fermé sur une institution de soins aux épileptiques, à une réflexion ouverte sur l'institution École freudienne de Paris.

Fondée en juin 1964 sur une structure de base « destinée à obtenir un travail réellement formateur », assortie d'un guide de l'utilisateur en sept titres, on y entraît seul ou en cartel mais toujours porteur d'un projet. Tout, Acte de fondation¹, préambule, fonctionnement et administration, tout est détaillé dans l'Annuaire de 1965. Il y est ainsi précisé page 10 que l'« on peut être correspondant de l'École en manifestant son intérêt pour ses travaux et son action, [que] pour en devenir membre, il faut s'engager en un contrat de travail et le conduire jusqu'à sa réalisation, [et que] pour devenir en plus analyste de l'École, le membre devra d'abord justifier d'une expérience analytique. [Soit] être désireux et capable de témoigner en vérité de son expérience et de ses questions, [et] être à même de prouver qu'il est un analyste responsable ».

1. Jacques Lacan, « Acte de fondation », *Autres écrits* [désormais *Aé*], Seuil, 2001, p. 229-240.

Au nombre de ces prémisses qui « ne préjugent pas de la constitution à venir », écrit Lacan, figure la différence entre Analystes de l'École (AE) et Analystes membre de l'École (AME), mais elle ne sera clairement explicitée qu'après l'institution de la passe, par exemple à la page 41 de l'Annuaire de 1971 : ce n'est pas une hiérarchie, indique Lacan, mais une « reconnaissance qui engage la responsabilité de l'École [et qui] est à mettre en rapport avec deux nécessités d'un ordre différent : à l'intérieur de l'École [les AE engagés à partir] de leur expérience personnelle à participer au travail d'élaboration doctrinale [...]. Au dehors, [les AME dont] il appartient à l'École de garantir l'activité professionnelle ». Ainsi ne sollicitait-on pas le titre d'AME, qui relevait d'une décision du jury d'accueil basée sur « la pratique effective de l'intéressé », tandis que la nomination comme AE s'obtenait du jury d'agrément jugeant d'une passe. Restait la nouvelle catégorie répertoriée page 53 des analystes praticiens (AP), qui avaient choisi de faire part à l'École qu'ils exerçaient, de leur propre décision, « la fonction d'analyste ».

Je ne suis alors rien de tout cela, sinon un membre sans distinction d'une école que je ne fréquentais pas, parce que je n'y connaissais presque personne, et totalement ignorant de la « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École¹ », dont la présentation avait été réservée à l'élite de l'École freudienne de Paris (EFP), mais dont le jour, le mois et l'année sont à un chiffre près ceux de ma date de naissance. Et je me trouvais joyeusement plongé au cœur de discussions passionnées et passionnantes, qui ne se conclurent pas par ce que Lacan intitula « Proposition concernant la garantie de formation dans l'École freudienne de Paris : proposition B² », et utilisa lors du vote de l'assemblée générale des 25 et 26 janvier 1969 sur les principes concernant l'accession au titre de psychanalyste³. Dans le creuset de cet appartement spacieux, se forgèrent en effet amitiés et relations de travail dont ce texte collectif rédigé à la demande du directoire demeure le témoin,

1. Jacques Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Aé, op. cit.*, p. 243-259.

2. « Proposition concernant la garantie de formation dans l'École freudienne de Paris », *Scilicet* 2/3, Seuil, 1970, p. 39.

3. *Ibid.*, p. 30.

et par lesquelles j'advins au monde de la psychanalyse institutionnelle, c'est-à-dire celui des associations de psychanalystes.

Que je le doive à la Proposition de Lacan et qu'apparaissent comme autant de jalons les coïncidences et hasards, objectifs ou non, que l'on peut y remarquer, relèverait de l'anecdotique si ce nouage, non tant au groupe qu'à la dispute et à l'invention dont il fut le cadre, ne m'avait obligé. Comme un don. Et comme la confirmation d'une trajectoire qui, de lieux en lieux, m'avait amené à cette École où, grâce à ces rencontres, je trouvai une place, devins psychanalyste, fondai une revue et, inévitable, me fis en 1976 passant, sans que se résolve la question presque inaugurale de la passe. D'où cet ouvrage.

Comment

Séminaires de Lacan, colloques, congrès, assemblées et assises dont les *Lettres de l'École* portent témoignage (les volumes 7, 8, 9, 15, 25 et bien sûr 23, « L'expérience de la passe » à Deauville en avril 1978), l'Acte de fondation tel qu'il parut dans l'Annuaire de l'École de 1965, puis en 1971 avec le texte de la Proposition, paru entre-temps dans *Scilicet* 1, l'ensemble publié dans *Scilicet* 2/3 et repris pour ce qui est de la plume de Lacan dans *Autres écrits* en 2001, *Scilicet* 4, les volumes 3, 4-5, 10 et 11 de *L'Ordinaire du psychanalyste*, *Ornicar ?* 12/13, « Sur la passe » (avec notamment, page 174, l'article d'Anne Levallois « Éléments de réflexion »), les *Analytica* 7 et surtout 8, où se trouve la première version de la Proposition, les diverses notes de Lacan, fantôme, italienne... celles-ci reprises dans *Autres écrits*, voilà ce dont, de 1968 à 1980, je disposais – et dispose encore – pour une réflexion centrée sur la passe.

Ensuite, entre le colloque d'Entre-Temps sur « La pratique de la psychanalyse » à La Grande Motte, où il en fut question, et l'année 2000, rien. Membre fondateur d'une association, la Fédération des ateliers de psychanalyse, qui décida d'ignorer la passe, occupé à mon séminaire clinique à l'hôpital Sainte-Anne, à mes analysants et surtout à ma vie, je mis la passe de côté, suffisamment près pour que ne cesse pas son questionnement, mais loin des lieux où elle avait cours.

Je n'ai donc aucune connaissance de tout ce qui s'était dit, fait, écrit durant ces quelque vingt années sur ce sujet à l'intérieur des diverses écoles et associations d'analystes, et quant à l'extérieur, au

public, par exemple les réflexions de Moustapha Safouan sur la formation des analystes, les livres d'Érik Porge, le volume 18 de la revue *Essaim...* ils participent de la polyphonie de mes lectures, telles qu'elles apparaîtront au fil de mon écriture.

J'assistai à deux colloques de l'Inter-Associatif sur la passe, puis au séminaire des auteurs du *Manifeste pour la psychanalyse*¹, mais je ne fus invité à en parler qu'à deux reprises. Par Henri Rey-Flaud dans le cadre de son enseignement à l'université de Montpellier, et par Francis Capron, qui m'offrit le samedi 23 septembre 2006 une journée entière d'échange avec les membres de la Société psychanalytique de Tours. Avant que je n'accepte, récemment, de participer au travail de l'Association de psychanalyse Encore sur la passe.

Il se savait alors que j'avais repris une réflexion active sur ce sujet, mais aussi que j'avais de sérieux doutes quant à son usage dans l'archipel post et néo-lacanien. Des doutes, mais pas d'opposition, car je sais que des passants et des passeurs ont tiré bénéfice de cette expérience, qu'il y ait eu ou non nomination. Et bien qu'au sein de la « communauté d'analystes prêts à argumenter et à soutenir la cohérence des thèses qui règlent leur travail » demeurent rares les AE qui assurèrent un « progrès de l'analyse didactique, cruciale dans la théorie² », je ne partage pas le jugement catégorique de Lacan, qui ne cessa, à Deauville notamment, de se plaindre de l'échec complet de la mise en œuvre de son invention.

En juger aujourd'hui est d'autant plus difficile qu'à la différence de la Société psychologique du mercredi, où débattre et s'opposer ne valait pas nécessairement rejet ou scission, les communautés présentes, grossièrement divisibles en trois parties, l'International Psychoanalytical Association (IPA) dominée par les anglophones, lacaniens dirigés par Jacques-Alain Miller, héritier désigné de Lacan, et lacaniens en archipels forment un ensemble qui ne s'entend ni n'échange guère. Ce dont témoignent la presque totale impossibilité de former un jury de passe interassociatif et, plus étonnante, signifiée à l'une des leurs par les responsables d'une de ces associations, une interdiction de m'interroger sur la passe.

1. Sophie Auouillé, Pierre Bruno, Franck Chaumon, Guy Lérès, Michel Plon, Érik Porge, *Manifeste pour la psychanalyse*, La Fabrique, 2010.

2. « Principes concernant l'accession au titre de psychanalyste dans l'EFPP », *Scilicet* 2/3, Seuil, 1970, p. 30.

Passé la dissolution vint la dispersion, annoncée par la séparation entre ceux qui la votaient – il fallut deux assemblées générales pour que ses promoteurs y parviennent – et ceux qui la refusaient. Qu'ils s'interrogent ou non sur la solution que Lacan proposait comme remède aux maux de l'École, pour les premiers c'était simple, il fallait suivre Lacan : lui obéir, répondre à sa demande, se soumettre au désir de l'Autre qu'il représentait ou incarnait. Là où il allait, ils allaient, croyant le veau d'or du côté des opposants.

Ceux-ci formaient un groupe hétérogène aux motivations diverses, allant d'une pétition de principe de refus d'un acte d'autorité dont ils ne voyaient pas la dimension psychanalytique, à une opposition farouche et décidée à ceux qu'ils avaient vus devenir les nouveaux chefs de l'École, en passant par ceux dont le souci était de maintenir, même sans Lacan, ce bel outil qu'avait été ladite École, dans le souhait que puisse se poursuivre, même conflictuel, le travail psychanalytique mis par Lacan au cœur du fonctionnement de sa fondation.

Puis, quand il devint évident que se constituait une nouvelle association, nommée la Cause freudienne, où l'on pouvait faire acte de candidature en écrivant au maître, si l'on croyait avoir besoin de lui, beaucoup se souvinrent de la façon dont on excluait les dissidents du parti communiste en dissolvant la cellule où ils étaient majoritaires. Dissoudre pour refonder et se débarrasser des gêneurs, on était dans la politique, plus du tout dans le psychanalytique, et totalement dans une bataille pour l'héritage, le transfert du et des fonds.

J'en demeurai à distance et je ne suivis guère les avatars de cette succession et son émiettement progressif entre une série de groupes dont peu de membres ne passèrent pas d'abord par l'École de la Cause avant de s'en détacher. La plupart mirent la passe au centre de leur programme et presque toutes dans un esprit d'exclusion : chaque procédure de passe étant incluse à l'association qui la pratiquait, il n'était plus question qu'un étranger, un *Ausländer*, quelqu'un qui n'était pas inscrit dans l'un ou l'autre groupe qui parfois s'associaient, s'y présente et, a fortiori, participe à un jury ou un cartel de passe.

Quoi qu'il en soit, alors que je suis moi-même plus qu'encombré par la masse des notes prises au fil du temps, il m'est impossible de prendre en compte la somme de mots, de phrases, de théories, de jugements exprimés sur la passe depuis que j'ai quitté sa mise en œuvre, et il a toujours été hors de question que je me refasse passant. Non parce que j'ai été nommé AE en 1977, mais parce que ce fut une épreuve qui m'amena entre autres à envisager de quitter la fonction de psychanalyste. Passage aux limites, mais aussi par une solitude où se retrouvait ma liberté.

J'ignorerai donc ici ce à quoi je n'ai pas eu accès, il y a des chemins qu'on ne reprend pas, et j'en resterai, pour écrire, à ce qui s'ancre plus ou moins directement à la Proposition, et donc à ce que représente la passe de Lacan. D'où le titre.

Données

Lorsque Lacan écrit presque de la même plume dans sa présentation de la passe, que « nous n'instituons du nouveau que dans le fonctionnement¹ », que « la place du non-savoir est centrale² », et que les « conduites pratiques [...] restent parfaitement vaines hors d'une théorie ferme de ce qu'on refuse et de ce qu'on admet de tenir pour être à savoir³ », on peut lire que son but n'est pas d'attenter à la liberté qui permet qu'une psychanalyse ait lieu, mais de centrer l'horizon de la psychanalyse en extension de « trois repères à produire comme essentiels⁴ », de « trois points de fuite perspectifs, remarquables d'appartenir chacun à l'un des registres dont la collusion dans l'hétérotopie constitue notre expérience⁵ », soit les trois registres dont il titre en 1974 son vingt-deuxième séminaire : RSI.

Il y a donc : dans le symbolique, le mythe œdipien, par où s'évoquent le Nom-du-Père, le délire du président Schreber, la famille et ses avatars ; dans l'imaginaire, la place des identifications,

1. Jacques Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Aé, op. cit.*, p. 243.

2. Jacques Lacan, « Proposition, première version », *Ornicar ? Analytica* 8, 1978, p. 14.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, p. 21.

5. Jacques Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Aé, op. cit.*, p. 256.

reliées à l'église et à l'armée, au rapport au chef et au sujet supposé savoir, aux sociétés de psychanalyse et à leur mode de promotion ; dans le réel enfin, les camps, dont la facticité trop réelle n'empêche pas qu'ils fonctionnent, à l'instar d'une condensation, comme métaphore, métonymie, analyseur, voire signifiant, avec dans ce sillage la ségrégation et, bien présente dans ce que l'on pourrait appeler l'esquisse de la Proposition, mais disparue de la version finale, la religion. D'où ce qui suit.